

ÉTUDE – (ÉTÉ 2009)

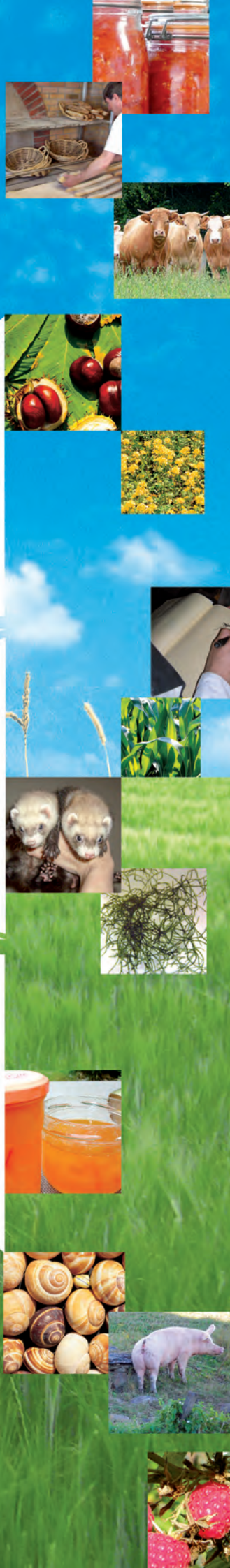
# Analyse et perspectives

## des installations agricoles en Rhône-Alpes

## et agricoles innovantes dans la Drôme



Rhône-Alpes Région



# Les entreprises étudiées



## Les entreprises AGRIRURALES de Rhône-Alpes

aidées par le dispositif ELI  
(Entreprises Localement Innovantes)  
entre 1995 et 2007.

Les entreprises AGRIRURALES combinent une petite production agricole avec d'autres activités qui peuvent en être le prolongement (transformation, vente directe, accueil pédagogique...) ou de tout autre nature (artisanale, commerciale, de service, culturelle...).

### → Exemples :

- *micro-brasserie de bière "Bio" s'appuyant sur 9 ha d'orge*
- *élevage ovin et micro-scierie ambulante*
- *artiste peintre fabriquant des confitures et des sirops à partir de sa production de petits fruits*
- *illustrateur de livres pour enfants et éleveur-transformateur d'escargots*



## Les exploitations AGRICOLES INNOVANTES de la Drôme

qui ont bénéficié de la DJA  
entre 1999 et 2008.

Les exploitations agricoles INNOVANTES de la Drôme concernent les entreprises agricoles qui développent des activités de productions atypiques (inhabituellement rencontrées dans la Drôme), des activités de services, de vente directe, de transformation, de la pluriactivité.

### → Exemples :

- *culture de spiruline*
- *élevage de furets*
- *fabrication de sirop à partir de la production de fruits et petits fruits*
- *fabrication et vente de pain à partir de céréales produites sur l'exploitation*

# Les raisons de cette étude ?

Ce travail répond au questionnement des financeurs du dispositif ELI d'une part et des professionnels du secteur agricole de la Drôme d'autre part, soucieux d'apprécier la **VIABILITÉ** et la **PÉRENNITÉ** de telles entreprises. Ainsi l'État et la Région Rhône-Alpes ont souhaité que les deux études engagées, chacune sur un des deux types d'installation, soient menées en étroite collaboration sur la méthode comme sur les objectifs.

Au-delà des constats et de l'analyse, qui n'ont pas vocation à établir des comparaisons entre les deux populations étudiées, l'ambition est d'en tirer des enseignements pour l'avenir :

- quels points de vigilance faut-il apporter pour améliorer l'accompagnement des porteurs de projets ?

- pourquoi et comment élus, agents de développement et autres acteurs de la création d'activités du monde rural peuvent-ils prendre en compte, voire initier ces types d'installation ?

# Avec quelle méthode ?

## Les entreprises agrirurales

trois sources d'information ont été utilisées

→ Un **questionnaire** d'enquête a été envoyé à 115 des 148 bénéficiaires du dispositif entre 1995 et 2007 (32% ont répondu).

→ Un **entretien** réalisé auprès des 33 autres bénéficiaires constituant un échantillon représentatif sélectionné selon 4 critères :

*la localisation en fonction du zonage ZAUER (Zonage en aires urbaines et aires d'emploi de l'espace rural) et selon le poids relatif de chaque département, les types d'activités, l'ancienneté de l'installation et l'originalité du système d'activités.*

→ Certaines données comme la date d'installation, la localisation, l'âge lors de l'installation, la nature des activités (carte ci-contre), le sexe, le statut précédent l'installation, la part respective d'installation et de diversification de petites exploitations, les niveaux d'investissement sont issues de **la base de données ELI**. Aussi, sur ces points particuliers les données disponibles sont quasi exhaustives pour les 175 créateurs aidés entre 1995 et 2009.

## Les exploitations agricoles innovantes de la Drôme

Les bases de données DJA et agraire sur les 10 dernières années ont servi au recensement de 902 exploitations.

→ A partir des critères de sélection ci-dessus, 108 dossiers ont été identifiés. (Deux lots – installés depuis moins de 5 ans (70 %) et installés depuis plus de 5 ans (30 %) – ont été ventilés par zone d'installation (plaine, défavorisé, montagne).

→ Au final 40 agriculteurs ont été enquêtés : un échantillonnage représentatif des 108 dossiers identifiés.

# Installations agraires soutenues dans le cadre du dispositif ELI selon le type de diversification de 1995 à 2010

Région Rhône-Alpes

Limites administratives  
 [ ] département [ ] commune  
 [ ] préfectures

Zonages en aires urbaines et en aires d'emploi de l'espace rural (ZAUER)

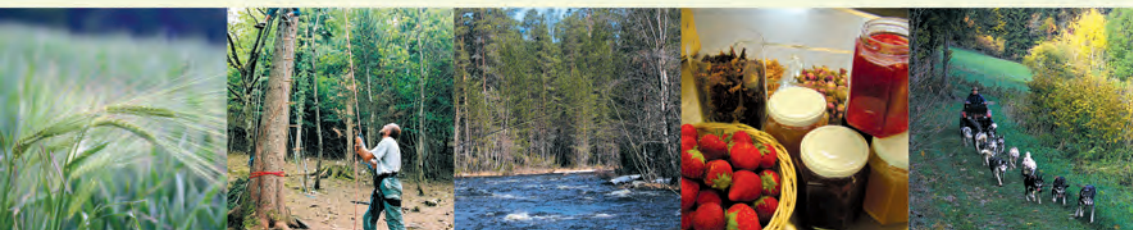
- [ ] pôle urbain
- [ ] couronne périurbaine
- [ ] commune multipolarisée
- [ ] pôle d'emploi de l'espace rural
- [ ] couronne des pôles d'emploi de l'espace rural
- [ ] autre commune de l'espace rural

Types de diversification

- [ ] activité de transformation fermière
- [ ] activité touristique
- [ ] activité pédagogique
- [ ] autre activité (services, artisanat, commerce, insertion, artistique...)
- [ ] distributeur automatique de lait cru

**DRAAF Rhône-Alpes - SERSIP**  
 Pôle pour la Valorisation des Données  
 Date de création : avril 2010  
 Sources : INSEE (2006)  
 DRAAF 2009 - SREADER  
 Mission ELI (Entreprises Localement Innovantes)  
 ©IGN - BD Cartho© 2004

0 20 40  
Kilomètres

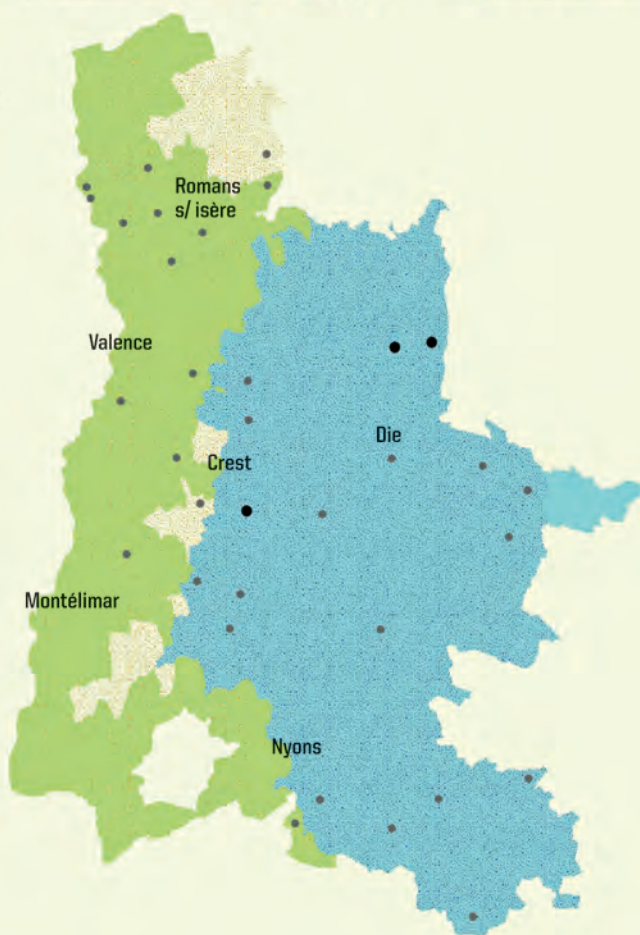


## Localisation des 40 installations agricoles innovantes dans la Drôme de 2000 à 2010

source ADASEA

Zones  
 [ ] défavorisée  
 [ ] haute montagne  
 [ ] montagne  
 [ ] plaine

Nombre d'installation  
 [ ] 1  
 [ ] 2



# Ces entreprises sont-elles des exploitations agricoles ?

- Aucun doute en ce qui concerne les exploitations innovantes de la Drôme puisqu'elles ont bénéficié de la DJA.
- Les entreprises agrirurales ont quasiment toutes un statut agricole car la base de leur activité est faite de production agricole.
- Un tiers d'entre elles est en production animale, un tiers en production végétale, le dernier tiers combinant les deux types de production.

Seules quelques-unes s'en tiennent au "statut" de cotisant solidaire à la MSA (Mutualité Sociale Agricole) ; elles ont donc par ailleurs un autre statut (artisan, commerçant, libéral, micro entrepreneur, artiste ....).

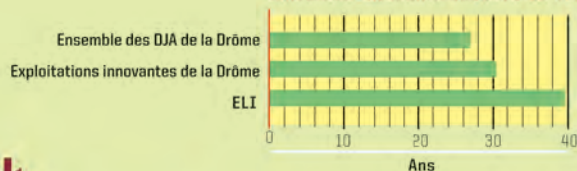
« Tout ce que je vends est transformé, mais je tiens à toujours préciser à mes clients que je suis avant tout cultivatrice, tous mes produits proviennent de mes cultures »

(Témoignage d'une productrice d'huiles de macération, de sirops et de pommades issus de ses cultures de plantes aromatiques et médicinales qui propose aussi l'initiation à la fabrication de préparations).



## Qui sont les créateurs de ces entreprises ?

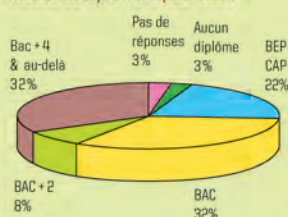
Âge médian lors de l'installation [ ou de la diversification ] concernant ELI, Drômois innovants et JA Drômois



### Les agriruraux

- Ont un âge médian de 40 ans lors de leur installation ou de la diversification de leur petite exploitation (pour 20% d'entre eux). Parmi eux 31% sont des femmes, 9% se sont installés en couple, 3% en tant qu'associés.
- Plus de la moitié d'entre eux (51%) n'ont pas suivi de formation agricole propre à l'installation. Par contre, hors formation agricole, tous les niveaux sont représentés.

Niveau du diplôme le plus élevé



- Enfin 74% des créateurs étaient sans emploi (61% inscrits au chômage) avant de s'installer.



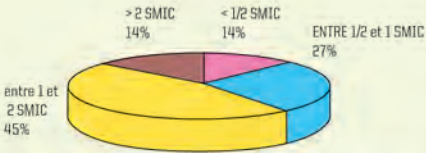
### Les exploitants agricoles innovants de la Drôme

- Ont un âge médian de 31 ans lors de leur installation alors que l'âge de l'ensemble des installés avec les aides à l'installation n'est que de 28 ans.
- 54 % des installés sont des femmes (pour un pourcentage de seulement 27 % sur l'ensemble des installations aidées)
- 82 % des installations sont "hors cadre familial"
- 50 % viennent d'un autre département que la Drôme

# Qu'en est-il de leur viabilité ?

## Les entreprises agrirurales

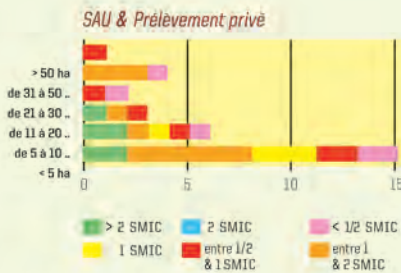
Sur une base déclarative, le niveau de prélèvement privé a été retenu pour apprécier la viabilité des projets. Cet indicateur a été apprécié auprès d'un échantillon représentatif d'entreprises agrirurales dont l'installation datait de 1 à 13 ans (médiane à 7 ans).



Pour mémoire le niveau moyen de REVENU DISPONIBLE des exploitations agricoles en Rhône-Alpes est de 1.296 € / mois (source RICA 2008) et le SMIC net mensuel de 1 047,44 euros au second semestre 2009.

De manière logique, le niveau du prélèvement privé augmente, en moyenne, avec l'ANCIENNETÉ de l'installation.

Par contre l'étude ne montre pas de corrélation particulière entre ce prélèvement et la SAU ou encore le montant de SUBVENTION AGRICOLE, d'ailleurs très peu présente.



### Leur prélèvement privé est-il conforme à leurs attentes ?

En d'autres termes se révèle-t-il supérieur, équivalent ou inférieur au niveau envisagé lors de l'étude de faisabilité préalable à l'installation ? Cette question leur a également été posée sur deux thèmes plus qualitatifs relevant de la VIVABILITÉ : l'importance de la charge de travail et l'adéquation avec leur projet personnel.

	Mieux	Comme prévu	Moins bien
Prélèvement privé	25%	36%	39%
Charge de travail	0%	39%	61%
Projet de vie	27%	64%	9%

Si le prélèvement privé n'atteint pas le niveau prévu pour près de 40% d'entre eux, rares sont les agrirurales qui regrettent leur installation (moins de 10%). Par contre tous sont confrontés à une charge de travail plus importante qu'ils ne l'imaginaient, problème récurrent du monde agricole.

A quel niveau de prélèvement privé les agrirurales situaient-ils leur propre seuil de viabilité ? Leur réponse moyenne a été 1 050 € / mois (médiane à 1 159 € / mois), montants tout à fait comparables au Revenu Minimum d'Installation qui fait référence en matière d'installation agricole.

Le temps mis pour atteindre leur vitesse de croisière a été de 3 ans en moyenne (médiane à 3,9 ans).

## Les exploitations agricoles innovantes de la Drôme

Le coût moyen de ces installations est de 86 000 € (pour une moyenne DJA à 120 000 €) 66 % des exploitations ont un chiffre d'affaires compris entre 50 000 € et 75 000 € (seulement 14 % avec un CA supérieur à 100 000 €) 64 % des exploitations ont un revenu supérieur à 16 000 € (la moyenne départementale étant de 17 340 €)

Le prélèvement privé est faible : compris entre 6 000 € et 12 000 € pour 59 % des exploitants "innovants".

Comme dans les exploitations classiques, la surcharge de travail reste un problème (18 semaines par an pour les exploitations innovantes).

# ...de leur pérennité ?

## Les entreprises agrirurales

76% sont toujours en activité (rappel : elles ont 7 années d'existence médiane). Les agrirurales qui ont arrêté leurs activités :

→ l'ont très majoritairement fait pour des raisons autres qu'économiques (problèmes techniques, de santé, familiales ou de retraite) ;

→ ont transmis l'entreprise pour 57% d'entre eux, les autres n'ont pas trouvé de repreneurs adaptés.

## Les exploitations agricoles innovantes de la Drôme

A échéance de 5 ans, toutes les entreprises créées sont en activité.

- A noter que le taux de survie des entreprises (hors agriculture et secteur financier) est de 65,5% au bout de 3 ans, de 51,9% au bout de 5 ans (source INSEE). Pour ce qui concerne la population des installés avec les aides (DJA et prêts bonifiés), l'engagement de rester exploitant est de 10 ans (5 ans depuis janvier 2009).

Les informations obtenues au cours de cette étude et les résultats de leur analyse montrent que ces types d'initiatives basées sur une activité agricole imaginative et plurielle peuvent faire preuve d'efficacité économique. Leur originalité et leurs structures modestes sont donc des vecteurs de leur pérennité économique.

# Des spécificités ?



## Les entreprises agrirurales

- Leur production agricole est rarement commercialisée brute :

→ aucune d'entre elles ne se limite à de la production agricole au sens strict. Toutes y ajoutent soit de la transformation fermière (64%), soit une activité d'accueil pédagogique (26%) ou touristique (25%), soit un autre métier (47%). Comme le laissent entendre les pourcentages précédents, certaines pratiquent plusieurs types de diversification. Parfois même les quatre comme l'illustre la carte "Installations agrirurales selon le type de diversification";

→ pour celles qui pratiquent la transformation fermière, la production agricole est quasi intégralement commercialisée sous forme de produits finis (sirop, pain, bière, soupe, savons, repas etc.);

→ par ailleurs l'exploitation agricole peut aussi servir de support à des activités plus (accueil pédagogique ou accueil thérapeutique, fabrication de mobilier pédagogique, prestations touristiques...) ou moins (accueil touristique, compostage, formation etc.) en lien avec la production.

Autrement dit leur chiffre d'affaires (85% pratiquent la vente directe) a plus une couleur artisanale ou commerciale qu'agricole (au sens strict du terme).

- Près de la moitié d'entre elles exerce des activités **d'une tout autre nature** : illustration de livres pour enfants, ébénisterie, scierie, formation informatique ou aux énergies renouvelables, accueil social, accompagnement en moyenne montagne, commerce de produits régionaux, spectacle animalier, débar dage à cheval, organisation de stages d'art plastiques etc.
- Leur installation s'est souvent effectuée **de manière progressive**
  - Dans le temps, des tests de production et de commercialisation ayant été menés en tant que cotisant solidaire à la MSA,
  - Et sur le plan des investissements de départ qui s'élevaient en moyenne à 45.883 € (hors foncier).
- Les installations ont quasiment **toutes été des créations...**
- ... sur des structures de tailles modestes : **la SAU médiane est de 9,5 ha** pour une moyenne de 15,6 ha.
- Une grande majorité de production **de qualité** : 43% en Agriculture Biologique et 40% qui se revendiquent de l'agriculture paysanne. Les productions non alimentaires (chevaux, bois...) étant encore peu concernées par ces concepts.
- Les agrirurales, dont près de la moitié n'a pas suivi de formation agricole à l'installation, créent donc souvent leur entreprise en s'appuyant **sur une expérience professionnelle utile à leur projet** (commercialisation, pédagogie, accueil, techniques de fabrication, spectacles...).
- Enfin les aides publiques comptent pour très peu dans leurs résultats : **78% d'entre eux ne touchent aucune subvention agricole**, la moyenne annuelle étant de 1.456 €.



## Les exploitations agricoles innovantes de la Drôme

- Une appropriation forte de la valeur ajoutée par la transformation et la commercialisation
- Des exploitations très diversifiées
- De petites surfaces bien valorisées (67 % des exploitations font moins de 20 ha de SAU)
- Des systèmes techniques favorables à la préservation de l'environnement (44,70 % en AB)
- Des résultats économiques satisfaisants (64 % ont un revenu disponible supérieur à 20 000 €)
- Une relative indépendance aux aides publiques (16 exploitations indépendantes à 100 % et 17 à 80 %)
- Une qualité de vie appréciée (77 % jugent satisfaisante ou tout à fait satisfaisante leur qualité de vie)
- Des prélèvements privés relativement faibles
- Des exploitants bien investis dans la vie locale

## Des points communs

- **Une volonté d'autonomie** tant dans leurs choix de production que des circuits de commercialisation. Cette volonté se traduit également dans le soin apporté à limiter les investissements et les crédits.
- Un revenu **peu dépendant des aides publiques**.
- Des pratiques agricoles le plus souvent soucieuses de préserver l'environnement. La vente directe et **les circuits courts**, très fréquents chez ces exploitants, confortent leur contribution à un **développement plus responsable**.
- **Des revenus comparables** aux moyennes régionales à partir d'un **capital plus modeste** (en foncier comme en investissements).
- Souvent un rôle actif dans des **démarches collectives locales** : animations, marchés tournants, points de vente collectifs...

### Mais aussi

- **Plusieurs métiers à exercer** : producteur agricole, transformateur et/ou pédagogue, hébergeur, artisan ou autre, mais aussi commercial.
- **Un problème de charge de travail** qui s'exacerbe lorsqu'il y a développement sans pour autant créer bien plus d'emplois que celui du chef d'entreprise.
- **Un manque de reconnaissance** qui leur pèse, même si ce point évolue favorablement aujourd'hui.

L'étude montre que des projets d'installation qui ont pu ou peuvent encore paraître comme économiquement peu crédibles ont finalement abouti à la création de véritables entreprises viables et pérennes. Ce travail, systématisé sur des entreprises agrirurales et des exploitations agricoles innovantes, bâti sur une prise de recul de 15 ans, permet aujourd'hui de le confirmer.

Rares sont celles qui ont échoué pour raisons économiques.

Quand à celles qui obtiennent de modestes résultats économiques, elles sont en phase de lancement de leur activité.

Par contre, les créateurs agriruraux sont plus de 90% à être en phase avec leur projet de vie, dans lequel l'autonomie tient une place importante.

# Perspectives

## L'étude a permis de mettre en évidence que :

- **d'un point de vue général** : il y a une place au sein des différentes formes de production agricole et de création d'activités en milieu rural pour des entreprises aussi diversifiées que les entreprises agrirurales ou les exploitations innovantes de la Drôme. Elles contribuent au développement rural ;
- **d'un point de vue local** : leurs résultats économiques ont été obtenus sur de modestes structures ce qui ouvre des perspectives pour qui se préoccupe de création d'activités sur son territoire. Ainsi, même de petites surfaces de foncier agricole (3 ha par exemple) permettent d'envisager ou d'initier la création d'activités innovantes.

## Pour favoriser le développement des activités agrirurales et agricoles innovantes dans les espaces ruraux de Rhône-Alpes, cette étude préconise de :

### > apporter un appui aux activités déjà créées pour

- le développement de l'emploi salarié
- la gestion de l'organisation et du temps de travail
- la maîtrise de plusieurs savoir-faire / compétences

### > faire progresser l'accompagnement local des projets de ces activités par

- la création de références technico-économiques à partir de ceux qui exercent ce type de combinaison d'activités
- l'approfondissement des compétences commerciales dans les formations à la création d'activités et dans l'accompagnement des porteurs de projets, notamment lors des études de faisabilité

### > impulser la mise en place de conditions favorables à la création de ces activités dans les territoires sur

- la détection et la mobilisation de petites surfaces pour faciliter l'accès au foncier
- l'accueil et l'installation de ces types d'activités par l'information et la sensibilisation des élus et des professionnels agricoles, l'appui aux agents de développement et des diverses structures d'accueil de créateurs d'activités
- la réalisation d'expérimentation en matière de mise à disposition de moyens fonciers pour créer ces types d'activités

**Hors Rhône-Alpes** aussi des initiatives, de natures différentes, sont prises en faveur de la création d'activités agrirurales : formation et accompagnement de porteurs de ce type de projet en Auvergne, rencontres des créateurs d'activités rurales en Poitou-Charentes, réseau régional d'accompagnement des porteurs de projets agricoles et agriruraux en Limousin, réseau régional « Pluriactivité des entreprises en milieu rural » en Languedoc-Roussillon, cahier de ressources pour les acteurs de l'accompagnement des projets agriruraux en Bretagne, accompagnement dans le cadre de l'action « Des agriculteurs au service de projets agriruraux en Nord Deux Sèvres »... Toutes initiatives qui témoignent d'une volonté de favoriser la DIVERSITÉ des activités dans leurs espaces ruraux.

Cette étude a été réalisée par :

- **ADASEA de la Drôme** > contact : Alain Sallier  
tél. : 04 75 44 17 58 - fax : 04 75 44 97 84  
e.mail : a026@adasea.net

- **Mission agriruralité - ELI, Plate-Forme régionale développement rural** > contact : Charlène Nicolay  
tél. : 04 75 80 16 06 - agriruralite@caprural.org